



Ecole de Saint Vivien
17220 Saint Vivien
05.46.56.07.39

Troisième conseil d'école **Jeudi 18 juin 2015**

Ouverture de la séance à 18H05

Présents :

- Enseignantes : Mesdames Drapeau (CM1/CM2), Mériгаud Sagot (CE2/CM1), Jugeau (CE1/CE2), Saunier (CP/CE1), M Mortet (PS/MS), Mme Bernard (MS/GS)
- IEN, M. Pichaut, représenté par Mme Drapeau, la directrice présidente de séance
- Représentants de parents d'élèves : Mmes Roussarie, Reux, Richard, Apparailly Hilt, Prieur, Charrier, Barbeau, Planchais, Millet, Carrin Viguet. Mmes Le Bel Haquet, Lacroix, absentes excusées.
- Représentant Education nationale : Mme Moreau DDEN absente
- Représentants de la municipalité : M. Le Maire, Mme Vigneron.
- Personnel scolaire : Mme Revert, Mme Fabregat.
- Directeur du centre de loisirs : M. Huart Simon.

1) Manifestations et sorties :

Sortie à l'Île d'Aix le jeudi 25 juin de tous les enfants de l'école :

- départ 9h00, retour prévu 17h15.
- 22 accompagnateurs pour des groupes de 5 élèves en maternelle et 6 ou 7 en élémentaire.
- Matinée 2 rallyes pédestres : maternelle et élémentaire.
- Rassemblement pour le pique-nique vers 12h30.
- Concours de châteaux de sable l'après-midi.
- 16h00 retour au bateau.
- 17h15 retour à l'école.
- Coût du transport bateau 937,20€, coût du transport bus 621€ = 1558,20€

Financement mairie, ce qui clôture le budget transport 2015. Les différentes sorties ou manifestations organisées de septembre à décembre prochain seront financées par la coopérative.

La directrice fait le point sur le rôle des parents accompagnateurs lors des sorties scolaires. Il s'agit de mesurer l'importance de la responsabilité des enseignants durant ces moments pédagogiques hors de l'école.

L'accompagnateur est présent pour aider l'enseignant à encadrer le groupe qui lui est confié : passage aux toilettes, habillage, sécurité, comptage régulier des élèves, surveillance active. Les enseignants engageant leur responsabilité se donnent le droit de choisir les parents qui les accompagnent.

Sortie vélo pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, mardi 30 juin.

- Afin de clôturer le projet éducation à la sécurité routière réalisé durant cette période (séances maîtrise du vélo tous les mardis, code de la route et intervention de la Prévention routière le mardi 9 juin) les élèves effectueront un parcours sur la piste cyclable jusqu'à la plage de Châtelailon.

- 2 enseignantes, 5 parents accompagnateurs.
- départ 10h, pique-nique à la plage et retour vers 15h30 à l'école.

Olympiades samedi 27 juin.

- 9h00 accueil des 25 personnes encadrant les jeux.
- 9h30 petit déjeuner organisé par l'association « Les écoliers de Saint Vivien »
- 10h /12h Olympiades 2015

- 12h30 Inauguration de la fresque citoyenne « Liberté, Egalité, Fraternité » réalisée par tous les élèves de l'école en présence de Mme La Députée et M Le Maire. Ecoute de paroles d'enfants (projet d'écriture réalisé dans les classes du CP au CM2)

13h00 Apéritif offert par la commune et déjeuner organisé par l'association, tombola enfants.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour son soutien dans le projet de la fresque. Coût des différents matériaux et matériel environ 1 000€.

2) Bilan du dispositif APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) et des prises en charges RASED :

APC : 36 heures sur l'année face aux élèves à besoins particuliers sur les apprentissages fondamentaux, 24 heures pour l'équipe pédagogique de mise en place et d'évaluation du dispositif.

Prise en charge des élèves concernés les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h45 à 12h15 suivant les classes.

Projets, d'une durée de 5 à 7 h, donnant du sens aux apprentissages, permettant la prise de confiance en soi et améliorant l'estime de soi : création de jeux mathématiques, d'un jeu de l'oie (lecture), d'un jeu photo détective, production de la lettre au Père Noël, carte de bonne année, fresque citoyenne...

Prise en charge des élèves : CP 3 élèves, CE1 8 élèves, CE2 3 élèves, CM1 5 élèves, CM2 2 élèves, soit 21 élèves.

RASED : Prise en charge d'élèves par la psychologue scolaire, Mme Mottu. 1 élève de CM2, 1 élève de CM1, 2 élèves de CE2 et 1 élève de CP.

Prise en charge d'élèves par la maîtresse E, Mme Audouin. 3 élèves de CP, 2 élèves de CE1, 1 élève de CE2.

A la rentrée prochaine, 3 élèves de CM1 bénéficieront de ces différentes aides dès septembre.

3) Rentrée 2015/2016 :

17 élèves de CM2 partent au collège. 1 radiation pour déménagement connue à ce jour, 34 inscriptions.

- TPS/PS/MS = $2+17+9=27$, enseignant nommé à la rentrée et Mme Fabregat ATSEM
- MS/GS = $9+18= 27$, Mme Bernard et Mme Revert ATSEM
- GS/CP= $6+15=21$, Mme Saunier
- CE1/CE2= $13+9=22$, Mme Jugeau
- CE2/CM1= $12+10=22$, Mme Sagot
- CM1/CM2= $6+16= 22$, Mme Drapeau et Mme Briteau

Au total 141 élèves.

Les 2 élèves de TPS sont des enfants dont les grands frères ou grandes sœurs sont déjà à l'école. Ils sont nés en janvier 2013. Jusqu'en janvier 2016, ces 2 élèves ne seront scolarisés que le matin.

L'équipe enseignante demande à la mairie qu'un temps d'ATSEM soit organisé pour la classe de GS/CP. La commune a pris en compte cette demande et réfléchit au recrutement d'une personne qui remplacerait Mme Négret Eliane, partant à la retraite en novembre prochain. Deux profils de recrutement sont envisagés : Animateur seulement ou bien un profil polyvalent (animateur et agent technique).

Projet piscine : Les élèves de CP et de la classe de CE1/CE2 bénéficieront de 10 séances de piscine durant le 3^{ème} trimestre, le mercredi matin. Durant ce temps de piscine, les élèves de GS de la classe de GS/CP participeront à un projet d'écriture/ arts plastiques avec la classe de CM1/CM2.

Accueil des nouveaux élèves de petite section une heure le matin durant la semaine du 22 au 26 juin dans la classe actuelle.

Visite de l'école pour les nouvelles familles lundi 29 juin à 18h.

Rentrée échelonnée pour les élèves de petite section durant la semaine de rentrée.

Rentrée des classes le mardi 1^{er} septembre.

Pas de changement d'horaires pour la rentrée.

Accueil dans la cour élémentaire des GS/CP.

4) Temps périscolaires bilan et perspectives :

M Simon Huart fait son bilan en soulignant qu'il s'agissait d'une année d'expérimentation. Le retour des enfants et des familles est très positif. Il souligne l'énorme travail effectué par les animateurs. Le 22 et le 23 juin, les parents sont conviés aux TAP ouverts pour découvrir les différents projets réalisés dans l'année. Un questionnaire de satisfaction sera remis aux parents et aux enfants la dernière semaine ainsi que le programme pour la rentrée.

Pour la rentrée prochaine, le système de parcours communs et de parcours libres est conservé. La gestion des espaces sera revue.

5) Investissements et travaux Mairie :

- Fournitures scolaires : Seuls la trousse complète et le cartable seront demandés aux familles. Le reste sera financé par la commune. Investissement de 1700€. L'objectif est de pouvoir financer l'ensemble des fournitures lors d'une rentrée future.
- Un investissement de 2000€ est alloué à l'école pour l'achat de jeux maternels et sportifs ainsi que pour aménager la classe de GS/CP.
- Construction de la nouvelle classe : projet réceptionné.
- City stade : projet réalisé devant l'école, début des travaux le 15 juillet.
- Isolation phonique (plafond) dans la classe de CM1/CM2 et la classe de MS/GS. Travaux réalisés en juin et juillet. Travaux de peinture dans la classe de CM1/CM2.
- Installation d'un évier en face des classes maternelles (fin des mauvaises odeurs de plomberie dans la classe de MS/GS).
- Système alarme incendie dans la nouvelle classe, la classe de CM1/CM2 et le bureau de direction.
- Amélioration de la salle de bain de la garderie car accueil durant l'été de trois gendarmes de Chatelaillon.

6) Questions diverses :

Mme Ricco demande quelle est la part du financement de la sortie à l'île d'Aix par l'association des écoliers : réponse point 1 du conseil.

Mme Hesliere demande pourquoi les parents d'élèves sont prioritaires pour accompagner aux sorties scolaires : réponse point 1 du conseil.

